

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 4 octobre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NOISY LE SEC (93)**

32 rue Carnot

LOT N°1 : **APPARTEMENT** de **96 M²** au rez-de-chaussée, composé de cinq pièces.

LOT N°42 : **CAVE**

LOT N°99 : **PARKING**

LOT N°128 : **BOX**

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeuble **32 rue Carnot à NOISY LE SEC (93)**, représenté par son Syndic, la Société ATM et GAILLARD, dont le siège social est à BONDY (93), 128 rue Roger Salengro, ayant pour Avocat la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE A PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 5 août 2022. Signé la SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET, Avocats.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A la SCP **DOMINIQUE - DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47.**

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 26 septembre 2022 de 8h30 à 9h.**

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.avoventes.fr